



# La Lettre de MINERVE

La lettre trimestrielle de Minerve est éditée par l'Association de l'Enseignement Militaire Supérieur, Scientifique et Académique



Lettre n° 22 - Juin 2014

## Éditorial du Président

Le Général de corps d'armée Jean-Tristan VERNA

Les semaines écoulées ont été marquées par le débat autour des ressources financières de la défense et du respect de loi de programmation militaire votée en 2013. Assez inédits dans la forme qu'ils ont prise, ces échanges appellent quelques commentaires.

Cet épisode nous renvoie à une fonction de la programmation que les militaires méconnaissent volontiers: elle constitue avant tout une référence partagée à un moment donné. Partagée au sein du ministère; partagée entre les ministères concernés; partagée avec le président de la République.

Mais partagée ne veut pas dire intangible ou sanctuarisée. En politique comme dans l'action militaire, il est normal que les objectifs opérationnels s'adaptent de gré ou de force aux difficultés rencontrées, aux ressources disponibles et aux impératifs conjoncturels. La bataille de Normandie dont nous suivons actuellement les commémorations est un bon exemple dans notre domaine!

Il est donc dans l'ordre des choses que le débat soit rouvert à chaque instant budgétaire (préparation du budget annuel, mesures de gestion prises dans les collectifs en cours d'année, régulation de la dépense...). Si la préparation d'une LPM s'apparente à une guerre budgétaire, son exécution prend ensuite la forme d'une guérilla permanente, avec toutes les caractéristiques de ce type d'action.

Pour autant – comme tous les Français et leurs responsables politiques –, nous avons vu ces dernières semaines un front uni des chefs militaires autour du chef d'état-major des armées. L'expérience du passé aurait pu faire craindre que la situation relative de chaque armée ouvre une brèche et donne de l'espace pour des tactiques isolées. S'il n'en a rien été, sans doute est-ce en grande partie le fait des personnalités en présence. Mais on peut également y déceler le franchissement de points de rupture annoncés depuis longtemps et désormais dépassés: rupture dans la capacité du corps social des armées à encaisser des vagues successives de réformes toujours

**Bonnes vacances**

inachevées – ou plutôt de remises en cause de principes de fonctionnement qui avaient fait leurs preuves opérationnelles aux yeux du plus grand nombre; rupture dans l'aptitude générale des armées à préparer et à conduire des missions toujours plus nombreuses, imprévisibles, risquées, dans un environnement politique, social et médiatique qui n'admet ni improvisation, ni défaillance.

Dans ces conditions, point besoin d'être devin pour prédire la dureté de la prochaine «guerre budgétaire», celle de la revoyure de la LPM en cours, dès 2015, et de la préparation de la suivante.

Nous savons tous qu'à la guerre, comme dans la guérilla, le succès repose sur la qualité des soldats et des armes dont ils disposent. Dans les affaires qui nous occupent aujourd'hui, les armes sont avant tout les faits et arguments qui doivent être transmis aux décideurs politiques, et opposés inlassablement à une administration du budget qui connaît mal les problématiques de la défense, et qui est confrontée à des défis politiques et techniques dont l'ampleur ne doit pas être sous-estimée.

Rien ne sert d'avoir à la tête des armées des chefs responsables et pugnaces si leurs troupes, dans les états-majors, ne sont pas en mesure d'identifier, documenter et rendre intelligibles ces faits et arguments.

Leur tâche est d'autant moins simple qu'ils œuvrent pour beaucoup dans des organismes qui échappent désormais en partie aux chefs d'état-major: il faudra sans doute être attentif au rôle que jouera la nouvelle Direction générale des relations internationales et de la stratégie (ex DAS) dans la préparation des prochains combats budgétaires.

Pour les officiers de l'armée de Terre, c'est l'EMSST qui a la charge de former la plupart de ceux qui deviendront un jour ou l'autre ces «soldats des guerres budgétaires». Mon espoir reste donc qu'en dépit de la pression sur les finances et les effectifs, l'armée de Terre sache toujours trouver les ressources pour continuer de former des officiers dans des domaines qui leur permettront de forger les armes de la victoire.

## Le projet PELOT

Par le Lieutenant-colonel Geoffroy DESGREES du LOU, officier en formation spécialisée post-École de guerre à SUPELEC

Chaque année, des officiers stagiaires du cours armement suivent une scolarité en alternance à Supélec. Il s'agit d'un mastère spécialisé, soit en management de projet et ingénierie système (MIS), pour ceux qui sont du domaine système d'arme (SAR), soit en soutien logistique intégré (SLI) pour ceux du domaine maintenance (MAI).

Le «cru 2013-2014» comprenait sept officiers: cinq brevetés de l'École de Guerre et deux préparaient le diplôme technique (DT).

Cinq des officiers (dont les deux DT) sont du domaine SAR et deux du domaine MAI.

Comme chaque année, après un mois de formation théorique sur la conduite des programmes d'armement, les officiers stagiaires du Cours Armement ont réalisé un projet en parallèle des cours de Supélec. L'objectif pédagogique de ce projet initié par la Direction des Études est de permettre aux officiers stagiaires de mieux appréhender leurs futures fonctions dans le domaine capacitaire.

Dans un premier temps, il s'agissait de rédiger une fiche de caractéristiques militaires (FCM), document fondamental de l'expression du besoin. Puis la réflexion devait porter sur les problématiques de traçabilité entre les exigences exprimées par les armées et les spécifications techniques fournies par la Direction générale de l'armement (DGA) aux industriels. La troisième étape du projet abordait l'adéquation entre le système d'arme fourni et le besoin exprimé à travers notamment l'élaboration d'un plan commun d'essai (PCE).

Tirant profit de la complémentarité des profils et dans le cadre d'un partenariat avec la section méthode de la Section technique de l'armée de Terre, les officiers ont cherché à dépasser l'objectif pédagogique. Ils ont ainsi réalisé un mémento pour la rédaction d'une FCM et l'élaboration d'un PCE, et proposé un outil et une procédure pour garantir la traçabilité du besoin.



Ce projet s'appuyait sur une opération d'armement en cours de notification: le programme PELOT (Propulsion d'un Élément Lié à un Objectif Tactique). Durant ces quatre mois les stagiaires ont pu se rendre dans les différents organismes du ministère de la Défense pour échanger sur les problématiques proposées. Ils ont également comparé les pratiques des trois armées et visité certains industriels et sites du SMITER (Service de maintenance industrielle des matériels terrestres).

Pour marquer la fin des travaux, une revue de projet a été réalisée devant les directeurs du CESAT et de la STAT et de nombreux chefs de bureau de l'administration centrale. C'est ainsi que le premier jalon du projet PELOT a été franchi avec succès avant que ne débutent les stages en entreprise.

### Formation au leadership pour les étudiants du MBA d'HEC

Par le Lieutenant-colonel Ivan MOREL,

officier en formation spécialisée post-École de guerre, à HEC.

Cette année encore, les étudiants du Master in Business Administration d'HEC ont participé à un séminaire de formation au leadership sur le campus des écoles de Saint-Cyr Coëtquidan et au fort de Penthièvre. Cette formation fait partie intégrante du cursus du MBA. Elle est assurée par l'entreprise Saint-Cyr Formation Continue (SCYFCO) qui dépend de la Fondation Saint-Cyr et dont la mission est de transposer des compétences du monde militaire au monde civil et au monde de l'entreprise.



Pour ce faire, SCYFCO s'appuie sur les compétences acquises par les militaires lors des formations qu'ils ont reçues et à l'occasion des responsabilités qu'ils ont exercées ou qu'ils exercent encore au sein de l'armée de Terre. Ainsi, les quatre saint-cyriens qui suivent actuellement un MBA à HEC ont quitté pour quelques jours leur statut d'étudiant et ont retrouvé un statut d'instructeur au profit de leurs camarades de MBA. Responsables d'une dizaine de stagiaires pendant les 48 heures du séminaire, ils ont pu goûter à nouveau certaines des joies qui font le quotidien du sergent chef de groupe. À ceci près que les «soldats» étaient un peu particuliers, la mission axée essentiellement sur l'apprentissage du leadership et l'instruction prodiguée exclusivement en langue anglaise car plus de 80% des étudiants du MBA d'HEC sont étrangers.

Au cours de cette formation, les étudiants sont volontairement placés en zone d'inconfort. Ils ne connaissent pas le programme des journées et doivent réagir individuellement et collectivement aux différentes mises en situation qui leur sont successivement proposées. Le scénario de base est qu'ils font partie de l'équipe d'une ONG qui intervient dans un pays frappé par des catastrophes naturelles et doivent résoudre les problèmes qui leur sont présentés au sein d'ateliers pratiques. Chaque atelier est l'occasion de découvrir ou d'approfondir l'importance du rôle joué par le leader, la puissance mais aussi la difficulté de l'action collective, ainsi que l'indispensable anticipation qui conditionne la réussite de cette action. Pour accentuer le réalisme des mises en situation, des interactions avec des acteurs locaux sont proposées. Deux officiers du CESAT, présents pendant le séminaire ont ainsi mis leur expertise au profit de la formation des étudiants et ont pu parfaire leur travail collaboratif avec l'équipe dirigeante d'HEC, en la personne de Bernard Garrette, directeur délégué du MBA. La deuxième journée se déroule au fort de Penthièvre. De nouveaux exercices de mise en situation ainsi que les pistes d'audace individuelles et collectives permettent à tous d'approfondir leurs qualités de leader et leur maîtrise de soi.

Grâce au programme de formation très abouti proposé par SCYFCO, les étudiants du MBA ont pu ainsi bénéficier de l'expertise militaire dans le domaine du leadership. Lors des mises en situation, ils ont tous reconnu avoir retrouvé de nombreuses similitudes avec les actions collectives qu'ils ont pu mener dans leur vie professionnelle en tant que responsables ou en tant qu'équipiers. De retour à HEC, ils avouent avoir vécu des expériences uniques et intenses dans la lande bretonne, qui seront autant de repères dans les responsabilités qu'ils auront demain.

---

### Les relations internationales au prisme du contrôle des exportations

Par le Chef d'escadrons Wenceslas MARTIN,

Stagiaire de l'EMSST 2013-2014, spécialité relations internationales au sein des universités Panthéon-Assas et Paris Sorbonne.

03 février 2014: je franchis la porte des bureaux parisiens d'Airbus Group (nouveau nom d'EADS depuis un mois). Avec 145.000 employés dans 5 pays hôtes (Le groupe est effectivement implanté en France, Allemagne, Espagne, Grande-Bretagne, États-Unis) et un chiffre d'affaire de 56 Mds d'Euros, le groupe est un des leaders mondiaux dans le domaine de l'aéronautique, de l'espace et de la défense. Je m'installe pour quelques mois au sein de la Division stratégie et marketing, bureau «pays sensibles» et contrôle des exportations, tour de contrôle idéale pour observer une entreprise privée et son activité internationale. Mais quels liens établir entre la Défense, les relations internationales et les pays sensibles – contrôle des exportations?

Nombre de produits développés par Airbus Group intègrent des éléments technologiques (composants, logiciels et autres données) sensibles et sont à ce titre contrôlés par l'État qui octroie alors des licences d'exportation (Premier ministre via le Secrétariat général pour la défense et la sécurité nationale). Le contrôle des exportations de produits militaires, davantage que des biens à double-usage, relève de la souveraineté nationale et constitue un sujet sensible pour l'administration et le pouvoir politique, lui-même partagé entre ses engagements internationaux humanistes et la nécessité d'assurer un dynamisme économique dans un secteur où chaque contrat compte. Il s'agit donc de prendre en compte à la fois l'environnement juridique national, européen, international et les obligations morales auxquelles notre pays souscrit. Le contrôle des exportations est donc un outil politique au service du pays et, à ce titre, permet d'apprécier certains comportements sur la scène internationale, même si ce n'est pas de manière exclusive. Le ministère de la Défense intervient d'une manière non négligeable dans ce domaine. Que ce soit via la Délégation générale de l'armement pour l'avis technique et l'interface avec l'industriel, la Délégation aux affaires stratégiques ou encore l'État-major des armées pour des avis d'opportunité stratégique et opérationnelle. On s'aperçoit finalement, en adoptant une vision macroscopique, que les rapports de forces internationaux, qu'ils soient diplomatiques, militaires, économiques..., se retrouvent également dans les mesures de contrôle des exportations. Sans surprise, les règles américaines (d'application extra-territoriale) constituent une réelle contrainte pour tous, obligeant l'ensemble des partenaires économiques à les prendre en compte dans leurs activités commerciales. Cette même influence se retrouve dans les enceintes de négociations des grands textes internationaux, comme celle de l'arrangement de Wassenaar (régime multilatéral de contrôle des exportations mis en place par une quarantaine d'États afin de coordonner leurs politiques en matière d'exportations d'armements conventionnels et de biens et technologies à double usage) par exemple, où Russes et Américains bloquent, appuient ou discutent en longueur les demandes d'adhésion de pays ou les révisions de textes.

La procédure pour le commerce avec les pays sensibles, autrement dit ceux sous le coup d'une sanction internationalement reconnue (Airbus Group en dénombre 35. La liste est révisée tous les trimestres ou en fonction de l'actualité internationale), consiste à émettre un avis d'opportunité sur une activité commerciale en lien avec un pays ou une entreprise «exotique» et dont l'environnement géopolitique se révèle souvent complexe et instable. Véritable outil de veille stratégique, elle nécessite un dialogue régulier avec l'administration (Affaires étrangères, Economie et finance, Défense) autant qu'une appréciation fine des relations internationales. Ce qui permet non seulement pour l'entreprise de tenir une liste à jour, disponible et exploitable par les directions commerciales, mais

surtout d'émettre un avis d'opportunité sur certaines opérations commerciales, comme par exemple en Iran, au Myanmar, en Russie, en Égypte... en pouvant justifier sa décision si nécessaire. En effet, le groupe ne mène pas sa propre politique étrangère et ne s'interdit *a priori* aucune action commerciale, quel que soit l'acquéreur potentiel. Cependant, la réputation et l'éthique d'Airbus Group ne peuvent être mises en doute ou entachées de pratiques commerciales illégales: c'est pourquoi la liste des pays officiellement sanctionnés sert de référence avant d'engager tout démarchage. À cette liste s'ajoute un suivi des pays sensibles mais non sanctionnés, établie selon des critères internes au groupe: indice de corruption, indice de développement humain, indice financier de risque-pays établi par la COFACE... ainsi certains marchés, bien que légalement accessibles, présentent des contraintes pour quelques catégories de produits (civils, militaires ou à double-usage), ou risquent de nuire aux intérêts du groupe en terme d'image ou plus simplement sur le plan économique ou financier.

Ce court passage dans une entreprise privée m'aura permis de trouver quelques ressemblances avec la sphère publique: structures, modes de fonctionnement et processus décisionnels... avec toutefois une relation au décideur plus directe pour le traitant (de n à n-2 en général), source de gain de temps et d'énergie. Ressemblance également dans la période d'incertitude que connaît Airbus Group, liée aux restructurations décidées l'an dernier et dont les dernières évolutions ne sont pas encore connues. Les liens de subordination changent, les structures évoluent et s'affinent, se rassemblent ou disparaissent, nécessitant une adaptation constante et une certaine proactivité pour initier de nouveaux processus, faire évoluer les mentalités et les habitudes de travail. Ce qui se fait naturellement dans l'environnement concurrentiel des activités commerciales, doit également être réfléchi et mis en œuvre au niveau des structures au travers d'un «management de la transformation». Enfin, Airbus group est une entreprise majeure dans son secteur dont le bilan financier est sain, comme les chiffres de l'année 2013 l'ont encore confirmé, même si on observe un déséquilibre entre les différentes divisions. Le plan «Stratégie 2.0» prévoit la suppression de près de 6.000 emplois sur l'ensemble du groupe, ce qui dans un contexte de crise économique perdurant et de chômage important, peut laisser songeur. Sans tomber dans la critique anti-capitaliste primaire ni dans l'angélisme économique béat, la question du rôle social de l'entreprise mérite toutefois d'être posée. Si le leader du secteur licencie alors que sa santé financière est bonne, voir excellente, que doit-on attendre du reste du secteur industriel et du tissu des entreprises de taille intermédiaire? Cette même réflexion peut d'ailleurs s'appliquer à la Défense et, de manière plus générale, au rôle social de l'État.



### La consolidation du bouclier émirien

Par le Chef de bataillon Loïc MORICE,

officier en formation spécialisée d'arabe au Joint Command and Staff College d'Abu Dhabi

Si les Emirats arabes unis ne semblent pas avoir d'ambition comme acteur militaire majeur sur la scène internationale, leur exposition lors des interventions au Kosovo, en Afghanistan ou en Libye semble plutôt témoigner d'une recherche d'efficacité de leur outil militaire permettant d'assurer une stratégie de sécurité nationale.

La création de l'armée émirienne est consubstantielle à la création des Émirats arabes unis, le 2 décembre 1971. Pourtant, il ne s'agit alors pas encore d'une armée nationale, chaque Émirat conservant ses propres forces armées. L'armée fédérale n'est véritablement constituée qu'en 1997 (voir «Du pétrole à l'armée : Les stratégies de construction de l'État aux Émirats arabes unis», Victor GERVAIS, Etudes de l'IRSEM, 2011-n°8). Aujourd'hui, l'effectif de l'armée émirienne représente 65.000 hommes et femmes pour une population de 800.000 nationaux (<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/emirats-arabes-unis/presentation-des-emirats-arabes/>). Par ailleurs, la population globale des Emirats est estimée à 7,9 millions d'habitants).

#### • L'identification des menaces explique l'importance de l'effort consacré aux forces armées émiriennes

##### **L'unité comme priorité fondamentale:**

Sheikh Zayed bin Sultan al Nayhan, premier président des Émirats arabes unis, contrairement aux pratiques de certains de ses voisins, a cherché à renforcer l'unité des États en promouvant l'intégration des forces politiques et militaires du pays, c'est-à-dire des autres Émirats (ce qui n'excluait cependant pas le maintien d'un clientélisme-réseau tribal nécessaire à sa politique intérieure et s'appuyant essentiellement sur l'Émirat d'Abu Dhabi et des tribus de l'oasis d'Al Ain), plutôt que de chercher à éloigner tout rival potentiel.

En effet, si chaque Émirat avait conservé sa propre force armée, le risque de désunion et d'éclatement de la fédération aurait alors été très fort et il n'aurait pas été impossible que certains de ses voisins saisissent l'occasion d'une expansion territoriale. Par la même occasion, les autres Émirats se voyaient dépossédés de toute force armée propre qui aurait pu menacer la stabilité et l'unité de l'État. C'est dans ces conditions que Sheikh Zayed a cherché l'intégration complète des forces armées propres à chaque Émirat, au sein d'une armée unifiée (la thèse de Victor Gervais, déjà mentionnée, précise l'utilisation de la fédéralisation de l'armée émirienne pour renforcer l'État dirigé par l'Émirat d'Abu Dhabi et la famille régnante des Al Nayhan).

##### **L'incontournable menace iranienne:**

Aux Émirats arabes unis, la menace iranienne est perçue comme une des questions majeures en termes de sécurité nationale et régionale. Il s'agit autant de la question de l'occupation des îles Abou Moussa, Petite et Grande Tomb que de la question du nucléaire iranien (À lire: <http://www.geopolitique-iran.com/histoire-g%C3%A9ographie/promenade-sur-le-littoral-iranien-du-golfe-persique-iii-les-%C3%AElles-de-la-discorde-abu-musa-grande-tomb-et-petite-tomb>). Plus généralement, l'Iran est représenté comme une menace pour l'intégrité territoriale. Mais la question des perceptions est cependant délicate car les relations avec lui sont complexes. En effet, l'Iran est un important partenaire commercial des Émirats et les 500.000 Iraniens (L'autre rive: Les Iraniens aux Émirats arabes unis, entre visibilité et invisibilité, Amin Moghadam, Revue Maghreb-Machrek, n°201, Automne 2009) qui y sont présents représentent une minorité très importante du pays.

Les Émirats ont certainement à craindre la fin des sanctions pesant sur le développement économique de l'Iran car alors, ils ne seraient plus à leur avantage ni sur le plan économique, ni sur le plan militaire. Néanmoins et assurément, la menace iranienne sert, parmi d'autres, de catalyseur à l'unité émirienne et à ses forces armées.

##### **Sécurité intérieure:**

Les questions relatives à la sécurité intérieure sont un sujet majeur de préoccupation pour les Emirats. En effet, leur richesse s'appuie sur une main d'œuvre étrangère représentant 90% de la population. Dès lors, les Émirats se montrent très vigilants face aux menaces internes. C'est aussi une des raisons qui les ont conduit à réduire progressivement la présence étrangère au sein des forces armées, parallèlement à des efforts de recrutement national et de promotion (Campagnes promotionnelles, Équipe de voltige aérienne militaire al Forsan très active, nombreuses facilités offertes aux membres des forces armées). Enfin, la mise en place annoncée d'un service militaire obligatoire (initialement prévu pour 2015, les premiers contingents pourraient être incorporés dès la fin 2014) pourrait s'expliquer par la volonté de disposer d'une base plus large de nationaux capables d'assurer la défense du territoire émirien à la fois face aux menaces extérieures et intérieures. Le gouvernement émirien mène, dès lors, une politique active pour construire une armée moderne apte à affronter ces menaces. Cette politique vise à la modernisation des équipements et à la formation des cadres.

#### • Une modernisation et un souci d'efficacité

##### **La modernisation des équipements**

Les forces armées émiriennes sont très jeunes au regard de l'histoire militaire des principaux États modernes. Cependant, le chemin qu'elles ont parcouru, depuis le début de la modernisation en 1992, est impressionnant à bien des égards.



Redoutables négociateurs (Notamment suite à l'humiliation du contrat Hawk (modification 2) avec les américains. Cf Victor Gervais, p.134), ils disposent de matériels modernes, acquis de manière pertinente, avec des contrats incluant des clauses de transfert technologique et de soutien technique. Répondant à des contraintes fortes, l'origine de ces matériels est cependant très hétérogène, ce qui permet toutefois la diversification des partenaires internationaux et des protecteurs potentiels. Mais les Émirats ne se contentent pas d'achats de matériels. Ainsi, après la construction par les Constructions Mécaniques de Normandie d'une corvette Baynunah, c'est désormais la société Abu Dhabi Ship Building qui est en charge de la production des autres bâtiments de cette classe. De même, après des années de test en Allemagne, les Émirats ont adopté le Caracal et acquis sa licence; il est le premier pistolet fabriqué aux Emirats arabes unis (Il a été adopté par la Jordanie et Bahreïn. Pour un rapide aperçu voir <http://fr.wikipedia.org/wiki/Caracal>).

Cette modernisation et le développement de l'industrie de défense émirienne, même modeste, s'accompagnent d'un effort de formation important.

#### **Effort sur la formation et l'acquisition d'expérience**

Les forces armées émiriennes consacrent un effort considérable à la formation de leurs cadres, tout particulièrement par le biais des stages à l'étranger. Ils perçoivent la formation sur les matériels majeurs et leur doctrine d'emploi. De plus, les instructeurs de l'École interarmées de commandement et d'état-major (L'EICEM est l'équivalent de l'École de guerre française) ont tous suivi une formation de type École de guerre en dehors des Émirats (Ces formations se déroulent en France, aux Etats Unis, en Grande-Bretagne, en Australie, au Pakistan...).

Avec les engagements au Kosovo et, surtout, en Afghanistan, on voit par ailleurs arriver des officiers ayant une réelle expérience opérationnelle. Ayant été intégrés à des opérations de l'OTAN, ils représentent un peu les «jeunes-turcs» de l'armée émirienne. Compétents, maîtrisant au moins l'anglais opérationnel, ils dépoussièrent l'instruction parfois un peu mécanique dispensée dans les écoles de formation.

Depuis vingt ans, l'armée émirienne s'est développée de manière très importante afin de pouvoir s'affirmer comme une force régionale crédible (Proportionnellement à sa population et à son territoire. Il n'est certes pas question de pouvoir rivaliser avec les armées iraniennes, irakiennes ou saoudiennes) et corriger ses faiblesses de jeunesse. Le chemin reste encore long mais il sera intéressant, à l'avenir, d'observer si cette tendance persiste et comment sera géré l'instauration du service national émirien.

Colloque organisé en Sorbonne le 19 mai 2014  
sur le thème «Conflits et partage de l'espace dans les réseaux de transport»  
Par le Chef d'escadron ARCHAIMBAULT,  
officier lauréat du concours du DT AGL 2013

Le 19 mai 2014, s'est tenu en Sorbonne le colloque annuel du Master 2 «Transports Internationaux» (M2TI) de l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne (Créé il y a bientôt 40 ans, le DESS devenu M2 T1 compte parmi les formations les plus renommées de l'enseignement supérieur dans le domaine du transport.). À cette occasion les étudiants du cycle 2013 / 2014 présentaient devant un auditoire de spécialistes les résultats de leurs travaux de recherches collectives et animaient une table ronde faisant intervenir des personnalités du monde des transports (Dont E. Cochet directeur ingénierie transport chez Norbert Dentressangle, J. F. Laurent directeur de la stratégie du port de Dunkerque, J. Pavaux directeur de l'Institut du transport aérien, A. Toubol ex-Pdg de SNCF Participations et F. Heran chercheur à l'université de Lille 1) sur le thème de la conflictualité et du partage de l'espace dans les réseaux de transport mondiaux.



Dans un contexte de croissance démographique mondiale soutenue et d'intensification des activités humaines induites, la demande de transport qui en dérive augmente elle aussi, si bien que le thème de la «congestion» est devenu récurrent lorsqu'il est question de transport terrestre (le transport terrestre

se décline en mode routier, ferroviaire et fluvial), maritime ou de transport aérien. En effet, toute activité de transport, dans la mesure où il s'agit de relier différents points entre eux afin d'y apporter une charge (marchandise ou passager) requiert qu'une certaine étendue de surface lui soit dédiée. Or, cette étendue n'est pas seulement physique et statique, elle est surtout dynamique et temporelle (on entend par surface dynamique l'espace nécessaire à un vecteur en mouvement, c'est à dire le champ qu'il utilise pendant son déplacement, soit sa propre surface + la surface qui le sépare des autres vecteurs qui l'entourent. Cette étendue varie en fonction des dimensions du véhicule, de sa vitesse, des distances de réaction et de freinage. C'est une photographie à l'instant t de la surface utilisée par un véhicule). Face à l'augmentation de la demande de transport, le partage de cette étendue multidimensionnelle est source de conflits.

Cette conflictualité se retrouve dans tous les modes de transport et les affecte aussi bien au niveau de la charge transportée qu'à celui des vecteurs, de même qu'à



Le gigantisme du port de Djebel Ali à Dubai, une réponse aux problématiques de partage de l'espace dans les réseaux de transport.

l'échelle des réseaux ou encore à un niveau macroscopique et immatériel, celui des normes et des réglementations relatives au transport. Ainsi peut-on évoquer le taux de remplissage des transports en commun aux heures de pointe, les files d'attente de navires à l'entrée du canal de Panama, les accidents aux passages à niveaux, ou le manque de cohérence entre la largeur des palettes et celle des conteneurs.

Dès lors, en excluant tout recours à des artifices d'aménagement du territoire, une utilisation optimale de l'espace dédié aux transports, i.e. sans frictions, nécessite une meilleure coordination tant entre les différents modes de transport que spatio-temporelle. En outre, l'idée d'un dialogue intermodal se trouve renforcée par le fait que l'espace est un bien commun même si sa consommation accrue avec le temps a tendance à en faire une ressource rare.

#### **Carnet rose**

Naissance de Andéol et de Jacinthe au sein du foyer du Chef d'escadrons et de Madame PÉLISSIER de FÉLIGONDE.  
Minerve présente ses compliments aux heureux parents.

#### **Carnet Gris**

##### **Décès des membres**

**Général de corps d'armée Georges BAFLELEUF**  
**Général de division Henri EYRAUD**  
**Général Alain-Yves ROIGNAN**  
**Général Jean-Stéphane HENRIET**  
**Ingénieur général Jacques VALENTY**  
**Colonel Michel LECLERC de HAUTECLOQUE**  
**Colonel Richard BADIE (de l'EFASA)**

##### **Des Épouses:**

- du Général Serge AUZANNEAU  
- du Colonel Pierre CAGÉ

Minerve présente à leurs familles ses condoléances attristées

#### **Information**

Le CESAT, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2014, devient le «Centre d'Études Stratégiques de l'Armée de Terre». Ce changement de nom est motivé par la mission supplémentaire concernant le rayonnement de l'armée de Terre, qui le fait ainsi passer sous l'autorité du général Major Général de l'armée de Terre. Mais il reste fonctionnellement sous la tutelle de la DRHAT pour son volet «formation». Il se situe toujours à l'École militaire.

L'EMSST est déplacée de ses locaux actuels, connus de tous les anciens, vers le bâtiment de sa Division Enseignement (bâtiment 18, au delà de l'amphi Foch, où se trouve l'amphi Sabatier).